

Ecrit par Mireille Hurlin le 7 février 2022

Changement climatique, Lucien Stanzione soutient les agriculteurs



[Lucien Stanzione](#), sénateur de Vaucluse, a réuni des représentants des professionnels de l'agriculture, syndicats, filières, confréries, élus et assureurs concernés par la réforme des outils de gestion des risques climatiques en agriculture. Objectif ? Ecouter et collecter les informations nécessaires à porter leur voix lors du travail parlementaire.

En lien avec les élus de la filière agricole

L'élus socialiste reste également très en lien avec [Georgia Lambertin](#), la présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse et le président de la Chambre régionale, [André Bernard](#), également sur la question de l'irrigation. Il a également initié une démarche coordonnée avec les sénateurs de la Drôme et des Hautes-Alpes à propos de la nouvelle réglementation européenne [Reach](#) (Registration, Evaluation and Authorisation of CHemicals), notamment pour défendre l'huile essentielle de lavande.

Ecrit par Mireille Hurlin le 7 février 2022



De gauche à droite Robert Delaye (élu Chambre d'agriculture de Vaucluse et MSA), Pascal Invernion (conseiller entreprise, chambre agriculture Vaucluse) Christian Borde, Président du syndicat des PPAM de Vaucluse, Lucien Stanzione sénateur de Vaucluse, Représente Monsieur Dominique Begnis, Président de la confrérie de la Fraise de Carpentras, André Bernard Président de la Chambre régionale PACA d'Agriculture, Jérémie Onde, Viticulteur-Domaine les Ondines à Sarrians, Philippe Vignal, responsable des marchés agricoles chez Groupama Vaucluse, représente Christophe Charransol Président de la Fédération Groupama Vaucluse, M. Landrin, agriculteur à Althen des Paluds

Les travaux parlementaires débutent demain

Le débat parlementaire sur la gestion des risques climatiques en agriculture devrait se tenir demain, mardi 8 février.

Dans le détail

Les producteurs d'huile essentielle ne sont pas opposés à l'évaluation des huiles essentielles, «mais avec des méthodes adaptées au naturel, qui tiennent compte du naturel et du vivant, et avec des moyens compatibles avec leur activité,» expliquent des membres de l'association des producteurs de l'appellation d'origine protégée huile essentielle de lavande de Haute-Provence. Leur demande ? La création d'un statut spécifique pour les plantes, leurs extraits, et leurs usages. «Ces biens sont ancestraux, nous n'avons pas le droit de laisser disparaître ces savoirs, ces productions, ni de les privatiser ; c'est un patrimoine collectif, universel.»

Ecrit par Mireille Hurlin le 7 février 2022



DR L'irrigation, enjeux essentiel de la filière agricole